

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 septembre 2018

Compte-rendu sommaire/Procès-Verbal de la séance

L'an deux mille dix-huit et le douze du mois de septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CONDÉRANNE Jean-Léon, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM CONDERANNE Jean-Léon Maire, PEGUILHE Christian, LAMANE Christian, GOMES Stéphanie, KAHLA-PEGUILHE Isabelle Adjoints, ARIZA François, LAPEYRE Elizabeth, BORDENAVE Pascal, DARRIBERE Aline, BIGNES Florence, LAYAA-LAULHE Christophe, MALE Nathalie, SANTOS Paula et HERALD Xavier conseillers municipaux.

Etaient excusés : François ARIZA et Xavier HÉRALD

Etait absent : MOUREU Pierre.

Date de convocation : le 3 septembre 2018.

Stéphanie Gomes a été élue secrétaire de séance.

Présentation de la fresque murale de la salle des sports

Le projet de fresque murale, réalisé par Benoît Alsinet et qui se fera sur le mur extérieur de la salle des sports donnant sur la RD 32, a été validé pour un montant de 1626€ HT.

Une rencontre avec l'artiste et les élus aura lieu le 24 septembre afin de procéder au choix des couleurs de la fresque et pour arrêter définitivement le projet.

Point sur les travaux et les projets

• **Extension électrique rue du Tauziet** : Le Conseil Municipal a délibéré pour approuver le projet et le financement de la part communale concernant l'extension du réseau électrique de l'affaire 18EX092, rue du Tauziet.

Les travaux s'élèvent à 12 562.40€. La Commune participe financièrement aux travaux à hauteur de 2017.31€ qu'elle financera par de l'emprunt et également aux frais de gestion qui s'élèvent à 458.48€.

• **Isolation et mise aux normes de la salle des sports** : La réception des travaux de la salle des sports a eu lieu le 11 septembre 2018. De plus, Monsieur le Maire a informé l'assemblée que la Communauté de Communes des Luys en Béarn versera une subvention de 15 200€ pour ces travaux, dans le cadre du programme d'aide aux investissements communaux à caractère sportif.

• **Travaux école**: Les fissures apparaissant dans le bitume de la cour de l'école ont été comblées par l'entreprise Neovia pour un montant de 1170€ HT. De même, l'entreprise de Didier Lesquibe a procédé à la réfection des crépis du muret de l'école pour un montant de 180 € HT.

• **Emprunt** : Après consultation d'organismes bancaires, la commune a contracté un emprunt de 150 000€ au taux de 1.17% sur 12 ans auprès de la caisse d'épargne pour financer les travaux d'investissement.

- **Nouveau bâtiment communal** : Suite à la présentation des nouveaux plans du bâtiment communal, le conseil municipal a donné son accord pour que le projet intègre la création d'une terrasse couverte à côté de la nouvelle salle des associations qui sera dans cette future structure.

Achat de la grange

Le conseil municipal a délibéré pour inclure dans l'acte d'achat de la parcelle où se situe la grange, les parcelles cadastrées section C n°1474, 1475, 1476 et 1477. Le prix d'achat restera le même à savoir 40 000€.

De plus, la commune procèdera prochainement à la consultation des différents corps de métiers concernés par l'aménagement et la rénovation de cette grange.

Le devis de raccordement de cette grange et des parcelles attenantes, réalisé par ENEDIS, a été approuvé pour un montant de 5 153€ HT.

Rentrée scolaire 2018

- **Effectif** : 186 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école de Mazerolles.
- **Soutien à la section bilingue** : les parents d'élèves de la filière bilingue ont demandé à Monsieur le Maire d'adresser à l'inspecteur d'académie une lettre conjointe pour réclamer l'ouverture d'une troisième classe bilingue. Après avoir pris connaissance du courrier, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le courrier.
- **Appel à projet « écoles numériques innovantes et ruralité »** : le conseil municipal a donné son accord pour déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets « écoles numériques innovantes et ruralité ». Il concerne l'équipement des classes en outil numérique et informatique. La subvention serait de 7000€ maximum et devrait couvrir 50% de la dépense engagée. Le dossier de demande sera à remplir conjointement avec l'école.

Questions diverses

- **Achat matériel salle des sports et école** : le conseil municipal a approuvé le devis d'ID office de 774.09€ HT, pour l'acquisition d'une vitrine d'affichage, de bancs et de patères pour la salle des sports et l'achat de tables et de chaises pour l'école.
- **Subvention de la CCLB aux associations** : Monsieur le Maire a présenté les dossiers de subvention de la CCLB pour les associations qui auraient des projets d'investissement. Les dossiers seront distribués lors du bilan de journée des associations et seront également disponibles au secrétariat de la mairie.
- **Maintenance pour les ordinateurs de l'école et de la mairie** : une consultation d'entreprises spécialisées dans la maintenance informatique sera prochainement réalisée afin de couvrir les besoins de l'école et de la mairie.
- **Journée des associations** : Le conseil municipal a salué à l'unanimité l'implication de Raymond Péguilhé dans l'organisation de cette journée qui s'est tenue le 8 septembre. Le bilan de cette édition étant mitigé, l'organisation l'année prochaine sera revue avec peut-être l'abandon du marché des producteurs le soir pour recentrer la manifestation sur les associations. En effet, le bilan financier n'est pas à la hauteur de l'investissement réalisé par la commune. De plus, la communication sur cette journée sera sans doute à améliorer. Une réunion, avec les associations, pour faire le bilan de cette manifestation se tiendra le 24 septembre.
- **Bibliothèque** : une matinée « portes ouvertes », dont la date reste encore à définir, sera prochainement organisée à la bibliothèque afin de promouvoir cet espace culturel. A l'issue de cette matinée, un apéritif sera offert par la commune.

- **Tour électrique du SDEPA :** le tour électrique du SDEPA passera le 22 septembre sur la commune.
- **Achat de bancs pour personnes à mobilité réduite :** afin de faciliter la promenade des personnes à mobilité réduite dans le bourg de Mazerolles, 4 bancs seront achetés à l'entreprise SEMIO pour un montant de 1280€ HT.
- **Echanges de parcelles :** Monsieur le deuxième adjoint a de nouveau rencontré les requérants souhaitant procéder à un échange de parcelles avec la commune. Le demandeur souhaitait discuter des conditions de la première proposition faite par la commune. Après avoir pris connaissance des points que le requérant souhaitait revoir, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de rester sur les termes de la proposition initiale.

Vu par nous, Maire de la commune de Mazerolles, pour être affiché le 26 septembre 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A MAZEROLLES, le 26 septembre 2018
Sceau de la mairie

Le Maire

Jean-Léon Condéranne